



L'Union

— Hôtel-Restaurant

MIS - L'Union

A l'Hôtel-restaurant de l'Union, quatre secteurs stimulants accueillent les participant-e-s dans un environnement au plus proche de la clientèle :

Le service

Travail dans un environnement chaleureux de type bistrannique, contacts avec la clientèle, travail d'équipe dynamique.

Horaires : entre 7h et 23h du lundi au samedi

La cuisine

Préparation de produits frais, changement de la carte fréquent, opportunité d'occuper des postes différents au sein de la brigade.

Horaires : entre 8h00 et 23h au lundi au samedi

La réception – administration

Accueil et renseignements d'une clientèle diversifiée, correspondance variée, communication écrite et orale.

L'entretien

Nettoyages et entretiens de différents types de locaux (chambres, restaurants, communs), utilisation de machines professionnelles (monobrosse / autolaveuse) et entretien général des extérieurs.



Notre approche:

La mesure proposée par l'Hôtel-Restaurant de l'Union offre un cadre professionnel réel, au plus proche des exigences du premier marché, afin de permettre à des personnes de tout âge de retrouver une employabilité suffisante pour accéder durablement à l'emploi. Les participant-e-s y exercent leur activité au sein des différents secteurs de l'hôtellerie-restauration et bénéficient d'un accompagnement ciblé pour renforcer leurs compétences techniques et transversales. L'accompagnement personnalisé, centré sur leurs besoins, leurs ressources et leur rythme d'évolution, vise à soutenir leur progression, consolider leurs acquis et favoriser leur insertion professionnelle.

Objectifs:

Les objectifs s'articulent autour de deux axes complémentaires :

1. Évaluation et développement des compétences professionnelles de base

- Développer les codes professionnels, le rythme de travail et les compétences transversales nécessaires à l'intégration en entreprise.
- Évaluer le potentiel d'insertion professionnelle afin d'identifier les pistes de progression et les conditions favorables au placement.

2. Augmentation de l'employabilité et préparation au placement

- Développer les savoirs, savoir-faire et savoir-être liés aux métiers exercés afin d'atteindre une employabilité suffisante pour un retour durable à l'emploi.
- Clarifier et, le cas échéant, valider le projet professionnel.